

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2023

N° 2023-047

L'an deux mil VINGT TROIS, le VINGT TROIS du mois de JUIN, à DIX HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe au Maire.

Date de Convocation :

09/06/2023

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT ; Messieurs Francis LEGROUT, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER

Date d’Affichage :

09/06/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Absents excusés : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON

Pouvoir :

- Monsieur DEROIDE à Monsieur LEGROUT
- Monsieur PETITON à Monsieur TIRARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe BOSQUET

OBJET : ADHESION AU CTSN

Le Comité pour le développement du Tourisme et des Sports Nautiques (CTSN) regroupe les élus du littoral, offices de tourisme, organismes consulaires, clubs nautiques et organismes institutionnels. Il concentre son action sur les problématiques de plage et de tourisme littoral.

Comme les années précédentes, le CTSN sollicite notre adhésion (165 € pour une commune de moins de 2 000 habitants).

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de reconduire l'adhésion pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

1^{ère} adjointe

